

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

VIAS

Demande de renouvellement de la concession des plages naturelles

La demande de concession des plages naturelles par la mairie de VIAS, maître d'ouvrage, est soumise à l'enquête publique préalable à l'autorisation préfectorale.

Cette enquête se déroulera dans la commune de VIAS (6, place des Arènes - 34450 VIAS).

Monsieur Serge OTTAWI, ingénieur SNCF retraité, est nommé commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés dans la mairie de Vias pendant **35 jours consécutifs du 11 mai 2016 au 14 juin 2016 inclus**, aux heures d'ouverture des bureaux (lundi au vendredi 08h30-12h00 / 13h00-17h00) afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie de Vias, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le commissaire enquêteur recevra, en personne, à la mairie de Vias, les observations du public les jours suivants :

le mercredi 11 mai 2016 de 09H00 à 12H00

le lundi 30 mai 2016 de 09H00 à 12H00

le mardi 14 juin 2016 de 14H00 à 17H00 (fin de l'enquête : 17H00)

le commissaire enquêteur recevra également sur rendez-vous les personnes ou associations qui en feront la demande.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Monsieur BARSALOU (Mairie de Vias).

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur dans la mairie concernée, au siège du syndicat ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr.